Tribune : novembre 2026

Le Pont des Arts : la locomotive d'un quartier qui reste à quai !

En 2025, le cinéma Le Pont des Arts affiche une forte fréquentation, mais derrière ce succès populaire se pose la question centrale de la gestion de nos deniers publics.

L'équilibre économique initial reposait sur 100 000 entrées par an. Aujourd'hui, il a franchi le cap des 190 000 entrées et nous annonce une année 2026 en hausse de 40%.

Comment justifier qu'avec une telle affluence, la subvention municipale de plus de 200.000 € par an ne diminue pas ?

Et que penser : nous sommes choqués qu'en 2025 le délégataire privé ait prélevé 90 000 € de dividendes grâce au soutien public, au lieu de constituer des réserves pour les investissements futurs.

Pendant ce temps, les scolaires, qui doivent être un public à privilégier, représentent moins de 4 % du total des entrées.

Comment justifier que les marcquois paient leurs places au même tarif que les spectateurs des communes voisines, alors qu'ils assument l'entretien annuel de l'équipement via leurs impôts locaux et financeront à 100% les travaux à venir. Une tarification préférentielle pour les familles et la jeunesse marcquoises apparait comme une évidence.

De plus, cette affluence engendre de réelles difficultés de stationnement pour les riverains, sans pour autant dynamiser le commerce de proximité, comme la presse s'en fait l'écho.

L'attractivité d'un pôle culturel ne se mesure pas au seul nombre d'entrées : elle doit aussi profiter à la vie de quartier.

Le Pont des Arts devait être une véritable locomotive pour Marcq-en-Barœul. Ce n'est pas le cas. Monsieur le Maire, il est temps d'activer la clause de revoyure du contrat pour protéger les deniers publics, valoriser la contribution des habitants et faire du cinéma un véritable atout pour le quartier du Pont et pour notre commune.

Caroline THEROUDE et Bruno MADELAINE
Vos élus UNEM